

"Les Français de l'étranger sont les meilleurs ambassadeurs de notre langue" : l'appel de 50 sénateurs

À l'occasion du XIXe Sommet de la Francophonie qui se tenait les 4 et 5 octobre, Olivia Richard, sénatrice des Français établis hors de France et

50 autres sénateurs, montrent en quoi la Francophonie, en favorisant la coopération et le rayonnement à l'étranger, constitue une chance pour la France et le monde.

Villers-Cotterêts est aujourd'hui au centre du monde francophone à l'occasion du XIXe Sommet de la Francophonie. Saisissons cette occasion pour réaffirmer l'importance de notre communauté linguistique et culturelle, de son rayonnement à travers le monde.

Alors que ce sommet nous rappelle que la langue française n'est pas qu'une langue, mais qu'elle est un vecteur de valeurs et de liens entre les peuples et les nations, nous ne pouvons pas oublier les Français de l'étranger dont chacun, à travers le monde, porte en lui un petit morceau de cette Francophonie que nous célébrons aujourd'hui.

La Francophonie favorise la coopération et le dialogue

À travers le monde, la langue française offre un espace de dialogue privilégié entre toutes les nations qui partagent ce bien commun. Elle incite à l'échange d'idées, facilite le développement de partenariats et permet la construction de solutions communes face aux défis de notre siècle, comme le changement climatique, la lutte contre les violences et les inégalités, ou encore la restauration de la paix. La Francophonie favorise l'irénisme et la coopération, face aux montées nationalistes qui nous divisent et nous opposent.

Les Français de l'étranger sont les meilleurs ambassadeurs de notre langue, de notre culture et de nos valeurs à travers le monde. Ils sont plus de trois millions, installés dans tous les pays du monde. Ils participent quotidiennement au rayonnement de la France et au renforcement de notre présence culturelle et économique, y compris et surtout dans les pays non-francophones. L'engagement des Français de l'étranger se retrouve partout.

Qu'il s'agisse d'associations culturelles renommées comme l'Alliance française, l'Institut français ou encore des centaines d'initiatives portées, entre autres, par les associations comme la FIAFE (Fédération des accueils français à l'étranger), Français du Monde ou l'UFE (Union des Français de l'étranger), sans compter

sur les Alsaciens, les Bretons ou les Savoyards de l'étranger, ils portent tous leur France à l'étranger.

Leurs élus, les conseillers des Français de l'étranger, sont des relais importants dans nos échanges et interactions avec leurs pays d'accueil. Il est donc crucial de plus les soutenir, de mieux les reconnaître et de valoriser leur rôle dans la diffusion de la langue française.

Soutenir les Français de l'étranger et les écoles françaises à l'étranger

Au-delà de la diplomatie culturelle, outil majeur au service de la francophonie, la France doit permettre à ses expatriés et particulièrement aux jeunes générations qui seront les porteurs de flamme de demain, de conserver cette connaissance de la langue française, de la culture. Les écoles françaises à l'étranger sont un instrument du rayonnement culturel français et, à ce titre, doivent bénéficier de ressources adéquates pour assurer l'enseignement de qualité qui leur est reconnu partout.

La scolarité dans notre réseau tisse une relation unique avec la France, quand bien même les élèves n'auraient pas la chance de s'y rendre régulièrement. N'oublions pas que nos écoles accueillent au-delà des Français et diffusent ainsi notre langue par-delà les frontières. Pourtant, on estime qu'un tiers des enfants Français de l'étranger ne parleraient pas la langue de Molière. Il faut alors encourager et soutenir les petites écoles Flam qui assurent l'acquisition de la langue française à des élèves scolarisés dans des systèmes locaux, par choix ou par manque de moyens.

La Francophonie, une chance pour la France et le monde

La Francophonie et nos compatriotes de l'étranger, qui la portent naturellement, sont une chance inestimable pour la France. Ils nous permettent de bâtir des ponts entre les cultures, de promouvoir des aspirations communes et d'innover ensemble pour un avenir meilleur, dans un esprit de coopération.

Ils portent en eux l'ambition d'une France ouverte, plurielle et ancrée dans ses valeurs, une France qui, à travers eux, continue de rayonner aux quatre coins du monde.

Ensemble, faisons de ces Français de l'étranger les véritables piliers de la francophonie du XXI^e siècle, non seulement pour préserver notre langue, mais pour en faire un instrument de dialogue et de paix dans un monde en quête de sens et d'équilibre.

Signataire de la tribune : Olivia Richard, Sénatrice des Français établis hors de France

Cosignataires :

1. Jocelyne Antoine, sénatrice de la Meuse (Grand Est)
2. Jean-Michel Arnaud, sénateur des Hautes-Alpes (Provence-Alpes-Côte d'Azur), secrétaire du Sénat
3. Annick Billon, sénatrice de la Vendée (Pays de la Loire), vice-présidente de la délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes
4. Yves Bleunven, sénateur du Morbihan (Bretagne)
5. François Bonneau, sénateur de la Charente (Nouvelle-Aquitaine), secrétaire de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées
6. Olivier Cadic, sénateur représentant les Français établis hors de France, vice-président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées
7. Guislain Cambier, sénateur du Nord (Hauts-de-France), vice-président de la délégation sénatoriale à la Prospective
8. Michel Canévet, Sénateur du Finistère (Bretagne), secrétaire de la commission des Finances, vice-président de la délégation sénatoriale aux Entreprises
9. Nadia Chaaya, conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger (Asie centrale et Moyen Orient), présidente du groupe Les Indépendants
10. Laurence Helailli Chapuis, conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger (Europe du Nord)
11. Patrick Chauvet, sénateur de la Seine-Maritime (Normandie), vice-président de la délégation sénatoriale aux Entreprises
12. Édouard Courtial, sénateur de l'Oise (Hauts-de-France)
13. Bernard Delcros, sénateur de l'Auvergne (Auvergne-Rhône-Alpes), vice-président de la commission des Finances
14. Franck Dhersin, sénateur du Nord (Hauts-de-France)
15. Élisabeth Doineau, sénatrice de la Mayenne (Pays de la Loire), rapporteure générale de la commission des Affaires sociales, vice-présidente de la mission d'Évaluation et de Contrôle de la Sécurité sociale
16. Daniel Fargeot, sénateur du Val-d'Oise (Île-de-France)
17. Isabelle Florennes, sénatrice des Hauts-de-Seine (Île-de-France), secrétaire de la commission des Lois

18. Philippe Folliot, sénateur du Tarn (Occitanie)
19. Amel Gacquerre, sénatrice du Pas-de-Calais (Hauts-de-France), secrétaire de la commission des Affaires européennes
20. Nathalie Goulet, sénateur de l'Orne (Normandie)
21. Jocelyne Guidez, sénatrice de l'Essonne (Île-de-France), secrétaire de la commission des Affaires sociales, vice-présidente de la délégation sénatoriale aux Outre-mer
22. Marie-Christine Haritçalde, conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger (Amérique et Caraïbes)
23. Olivier Henno, sénateur du Nord (Hauts-de-France), vice-président de la commission des Affaires sociales
24. Loïc Hervé, sénateur de la Haute-Savoie (Auvergne-Rhône-Alpes), vice-président du Sénat en charge de la coopération interparlementaire et des groupes interparlementaires d'amitié
25. Christine Herzog, sénatrice de la Moselle (Grand Est)
26. Jean Hingray, sénateur des Vosges (Grand Est)
27. Rosiane Hounghbo-Monteverde, conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger (Asie centrale et Moyen Orient), présidente de la commission des Lois, des règlements et des affaires consulaires de l'Assemblée des Français de l'étranger
28. Marie-Lise Housseau, sénatrice du Tarn (Occitanie)
29. Annick Jacquemet, sénatrice du Doubs (Bourgogne-Franche-Comté), vice-présidente de la délégation sénatoriale à la Prospective
30. Claude Kern, sénateur du Bas-Rhin (Grand Est), vice-président de la commission des Affaires européennes
31. Laurent Lafon, sénateur du Val-de-Marne (Île-de-France), président de la commission de la Culture, de l'Éducation, de la Communication et du Sport
32. Michel Laugier, sénateur des Yvelines (Île-de-France)
33. Sonia de La Provôté, sénatrice du Calvados (Normandie), secrétaire du Sénat
34. Pierre-Antoine Levi, sénateur du Tarn-et-Garonne (Occitanie), secrétaire de la commission de la Culture, de l'Éducation, de la Communication et du Sport

35. Anne-Catherine Loisier, sénatrice de la Côte-d'Or (Bourgogne-Franche-Comté), secrétaire de la commission des Affaires économiques, vice-présidente de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques
36. Jean-Francois Longeot, sénateur du Doubs (Bourgogne-Franche-Comté), président de la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable
37. Amelie Mallet, conseillère à l'Assemblée des Français de l'étranger (Europe du Nord), secrétaire générale du groupe Les Indépendants
38. Hervé Marseille, sénateur des Hauts-de-Seine (Île-de-France), président du groupe Union Centriste
39. Hervé Maurey, sénateur de l'Eure (Normandie)
40. Benoit Mayrand, conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger (Europe centrale et orientale), vice-président de la commission des Finances, du budget et de la fiscalité de l'AFE, vice-président du groupe Les Indépendants
41. Franck Menonville, sénateur de la Meuse (Grand Est), vice-président de la commission des Affaires économiques
42. Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime (Normandie), vice-présidente de la commission des Affaires européennes
43. Bernard Pillefer, sénateur de Loir-et-Cher (Centre-Val de Loire)
44. Anne-Sophie Romagny, sénateur de la Marne (Grand Est)
45. Denise Saint-Pé, sénateur des Pyrénées-Atlantiques (Nouvelle-Aquitaine)
46. Nadia Sollogoub, sénatrice de la Nièvre (Bourgogne-Franche-Comté)
47. Lana Tetuanui, sénatrice de la Polynésie française (Polynésie française), vice-présidente de la délégation sénatoriale Outre-mer
48. Jean-Marie Vanlerenberghe, sénateur du Pas-de-Calais (Hauts-de-France)
49. Dominique Vérien, sénatrice de l'Yonne (Bourgogne-Franche-Comté), présidente de la délégation aux Droits des femmes et à l'Égalité des chances entre les hommes et les femmes
50. Sylvie Vermeillet, sénatrice du Jura (Bourgogne-Franche-Comté), vice-présidente du Sénat

[https://media.marianne.net/assets/as3EVmp1qCLzWjyhf.jpg?
w=1540&h=924&r=fill](https://media.marianne.net/assets/as3EVmp1qCLzWjyhf.jpg?w=1540&h=924&r=fill)



[https://media.marianne.net/assets/as3EVmp1qCLzWjyhf.jpg?
w=1540&h=924&r=fill](https://media.marianne.net/assets/as3EVmp1qCLzWjyhf.jpg?w=1540&h=924&r=fill)

"La Francophonie et nos compatriotes de l'étranger, qui la portent naturellement, sont une chance inestimable pour la France." Photo d'Andrea Savorani Neri/NurPhoto via AFP. Andrea Savorani Neri/NurPhoto

Par Tribune collective

